

LOGEMENT Depuis 15 ans, le nombre de SDF et de mal-logés ne cesse d'augmenter

Sans-abri : pourquoi la France n'y arrive pas

La trêve hivernale, qui débute mardi, va « protéger » les locataires en délicatesse de l'expulsion pendant quelques mois. Mais des milliers de SDF continuent de vivre dans la rue, parfois depuis des années.

**TRÊVE
HIVERNALE**

« Je ne dors plus », explique Sonia⁽¹⁾, 47 ans, expulsable de son logement depuis l'hiver dernier. Avec sa mère âgée et malade, ses deux enfants et son mari, elle vit dans un petit trois-pièces de banlieue depuis 20 ans. « Aucun loyer payé », assure-t-elle, quittances à l'appui. Mais le propriétaire veut récupérer le logement pour y vivre et n'a pas renouvelé le bail...

La peur de la rue

Depuis des mois, Sonia et sa famille attendent le début de la trêve hivernale, mardi, sans savoir s'ils passeront l'hiver « chez eux »... ou à la rue : elle se refuse pour le moment à demander l'hospitalité à des proches – bien trop lourd, selon elle, avec cinq personnes à reloger. La famille craint de rejoindre les milliers de sans-abri que la France n'arrive pas à résorber. Ils sont 13 000 à 14 000 à la rue. 130 000 autres vivent dans des centres d'urgence, des hôtels déclassés, des foyers éloignés, selon les données publiées à l'aube de l'hiver. En 15 ans, depuis 2001, l'augmentation atteint 50 %. On peut y ajouter les quelque 643 000 personnes (1 % de la population) contraintes de vivre chez des proches. Et encore 3 millions d'autres qui, s'ils ont un logement, vivent dans des conditions indécentes d'hygiène, d'espace, de promiscuité. La difficulté est ancienne : en 2002, Lionel Jospin, candidat malheureux (PS) à la présidentielle, a déjà promis le « zéro SDF » en cinq ans. En 2006, Nicolas Sarkozy, candidat (UMP) élu, a repris la promesse.

Pas assez de logements...

En vain. La France ne construit toujours pas assez de logements pour satisfaire la demande, surtout en zones tendues. La loi sur



Chaque nuit, 13 à 14 000 personnes dorment dans la rue. Surtout des hommes, mais aussi des familles et de très jeunes enfants.

PHOTO AFP

le droit au logement opposable (Dalo) de 2007 ? « Elle permet aux publics prioritaires de faire condamner l'État, puis de "remonter sur la pile" des demandes de logement... et éventuellement d'en obtenir un », explique Manuel Domergue, de la Fondation Abbé Pierre. « Ce sont des publics dont personne ne veut, a priori, dans un marché tendu », se désolent-il (**lire par ailleurs**).

... et des SDF orientés vers des accueils d'urgence

La fondation vient de lancer sa campagne « On attend quoi ? »⁽²⁾, mais reconnaît des progrès du côté de l'État. « Ça va dans le bon sens », assure Manuel Domergue. Mais il rap-

pelle que parmi 500 000 attributions de logement social par an, bien peu profitent aux SDF orientés vers les dispositifs d'urgence. Au ministère du Logement, on assure qu'on veut « en finir avec l'hébergement à l'hôtel, une solution d'urgence qui dure ». Parallèlement, des solutions ont été mises en place (taxation des logements vacants, aides à la pierre...). Mais le dispositif Solibail⁽³⁾ reste mal connu. ■

JOËL CARASSIO

» (1) Prénom d'emprunt

» (2) onattendquoi.fondation-abbe-pierre.fr

» (3) logement.gouv.fr/solibail.µ
Tél. : 0820 16 75 00.

« Je souhaite que, dans les cinq ans, nous mettions en place une couverture logement universelle et que nous parvenions à ce qu'il n'y ait plus de sans-domicile fixe, zéro SDF d'ici à 2007 »

LIONEL JOSPIN,
ALORS CANDIDAT PS
À LA PRÉSIDENTIELLE 2002,
LE 18 MARS 2002.

« Ce n'est pas le froid qui tue, c'est la rue »



Bien plus que le froid, c'est la violence et les problèmes de santé qui tuent les SDF. PHOTO AFP

Le collectif « Les Morts de la rue » a dénombré au moins 323 décès de SDF entre janvier et octobre 2016. Un chiffre forcément partiel. « La réalité nous est inconnue », admet le collectif, faute d'un recensement officiel. Sur une année pleine, le collectif a comptabilisé 453 morts en 2013, 513 en 2014, et 498 en 2015.

Une quinzaine d'enfants morts

On meurt plus dans la rue, mais aussi beaucoup plus jeune : à 48,2 ans en moyenne – loin de l'espérance de vie moyenne en France (80 ans). Dans le détail, 90 % des morts sont des hommes... et une quinzaine sont des enfants de 4 ans en moyenne. Comme la petite Francesca, deux mois et demi, décédée à Lille le 1^{er} janvier 2015, et « un enfant de 18 mois » (non identifié) mort à Paris le 8 sep-

tembre dernier. Le froid est loin d'être la première cause de décès. « Il y a plus de morts par suicide que de morts de froid dans la rue », explique Cécile Rocca, coordinatrice des Morts de la rue. À la Fondation Abbé Pierre, on confirme : « Ils sont en rupture sociale et familiale avant de se retrouver sans toit – sinon ils logeraient chez des proches. » Les premières causes de décès sont violentes : meurtre, accidents de la circulation, chutes, brûlures, noyades, suicides... Elles sont suivies par les cancers (poumons, bouche, ORL), puis les maladies cardiovasculaires et respiratoires, forcément mal dépistées et mal soignées, ou trop tard. « Ce n'est pas le climat qui tue. Ni l'été, ni l'hiver, ni le chaud, ni le froid. C'est vivre à la rue qui tue », rappelle le collectif Les Morts de la rue. ■

J. C.

« Je veux [...] que d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. Le droit à l'hébergement, c'est une obligation humaine »

NICOLAS SARKOZY,
ALORS CANDIDAT UMP À LA PRÉSIDENTIELLE 2007, LUNDI 18 DÉCEMBRE 2006.

QUESTIONS À

« Il faut moins d'urgence et plus de pérenne »

Manuel Domergue,
Responsable des études à la Fondation Abbé Pierre

Sur 141 500 personnes sans domicile fixe, 13 à 14 000 vivent dans la rue. Pourquoi n'arrive-t-on pas à régler ce problème ?

« Le problème principal, c'est qu'il faut résister à la tentation de ne proposer que du logement d'urgence, même s'il est indispensable. Les personnes qui sont à la rue ont besoin d'un vrai logement, pérenne, avec un bail à leur nom. L'urgence, c'est bien, mais ça ne doit rester qu'une étape. Depuis 2009, il y a une politique qui dit « le logement d'abord », parce que c'est comme ça qu'on peut se stabiliser, trouver un emploi, etc. Mais les moyens ne suivent pas. »

Pourquoi ?

« Chaque année, les fonds augmentent pour l'urgence, mais diminuent pour le pérenne. Le problème, c'est qu'il faut une vision à long terme : on ne peut pas supprimer d'un coup les fonds de l'urgence, 1,3 milliard d'euros par an. Et donc, pendant un moment, ça coûterait plus cher. »

Pourtant, avec 1,3 milliard d'euros, on pourrait payer le loyer de 13 000 personnes...

« Oui. Ça coûterait moins cher de loger tout le monde dans le privé. Mais sur le terrain, il y a des réticences : des

baillleurs qui ne veulent pas louer à des SDF, par exemple. Alors qu'il existe « Solibail », un programme de l'État qui garantit loyers, réparations, tout. Mais il est peu connu, et, là encore, les propriétaires ont peur. Le problème, c'est que l'État attend que les propriétaires se portent volontaires, alors qu'ils n'ont pas confiance en les garanties offertes par l'État. »

Et la réquisition des logements vacants, c'est une bonne idée ?

« La loi le permet. Et il y en a 100 000 en France, durablement vides. Donc, là encore, on pourrait loger tous les gens à la rue, et même plus. Mais c'est extrêmement lourd : il faut indemniser le bailleur, il peut y avoir de longs recours judiciaires... La menace doit exister, mais l'idéal doit rester l'incitation, notamment fiscale, à louer un logement vide. Les propriétaires de ces logements sont identifiés par l'État – ils paient chaque année une taxe « logement vacant » –, mais l'État ne les incite pas assez à louer via Solibail. »

RECUEILLI PAR J. C.